

110 - Accueil du public en territoire

110 - Accueil du public en territoire
130 - Accompagnement du public en territoire
Propositions financières - Budget primitif 2020

CD/2019/066

Service chef de file :

I - Mission action sociale de proximité

Résumé :

Le Plan départemental de l'action sociale de proximité, adopté par l'Assemblée plénière en mars 2017 a réaffirmé l'accueil inconditionnel comme fondement de l'action sociale de proximité. Ce principe est inhérent au service public départemental de l'action sociale, qui relève de la compétence des Départements. L'accueil et l'accompagnement social du public en territoire constituent le cœur des missions de l'action sociale de proximité et est un axe majeur de la convention de prévention et de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée avec l'Etat en décembre 2018. Le présent rapport définit les moyens consacrés à l'accueil et à l'accompagnement du public en territoire pour 2020.

Axe 110 – Accueil du public en territoire
Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
D	11030	I	Création, extension et réhabilitation des centres médico-sociaux	0,00	50 000,00
TOTAL				104 225,00	50 000,00

Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
R	11010	F	Accueil des publics en territoire	3 254,00	3 254,00
TOTAL				3 254,00	3 254,00

Axe 130 – Accompagnement du public en territoire
Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
D	13010	F	Actions de prévention	8 500,00	8 500,00
TOTAL				8 500,00	8 500,00

Les missions d'accueil inconditionnel et d'accompagnement social de la population bas-rhinoise sont assurées par les professionnels sociaux et médico-sociaux du Département et de la Ville de Strasbourg (dans le cadre de la convention de délégation des compétences sociales).

L'intervention de ces professionnels se situe à la croisée de toutes les politiques sociales (autonomie, insertion, enfance, vulnérabilité, logement...) et dans une logique de parcours de vie.

A travers l'accueil, l'écoute, l'information et l'évaluation des situations, les professionnels orientent les Bas-Rhinois vers l'interlocuteur le plus adapté à leur situation : l'accompagnement social est, à l'issue, réalisé par le Département ou par des partenaires institutionnels ou associatifs.

Ces missions sont assurées en proximité des habitants, grâce à un maillage départemental composé de 88 sites (centres médico-sociaux et lieux de permanence) dont 18 sur le territoire de la Ville de Strasbourg par 331 agents au sein des UTAMS et 256 agents de la Ville de Strasbourg au titre de l'ensemble des compétences déléguées. Ce maillage permet à chaque bas-rhinois d'être à moins de 30 minutes d'un lieu d'accueil.

110 – Accueil des publics en territoire

L'accueil et l'accompagnement des professionnels du Département et de la Ville de Strasbourg ont concerné près de 40 000 ménages en 2018.

En 2018, les moyens en ressources humaines de l'action sociale de proximité se sont élevés à 17 millions d'euros auxquels s'ajoutent la mise à disposition de locaux pour assurer l'accueil du public et des professionnels, ainsi que la contribution financière du Département dans le cadre de la convention de délégation sociale à la Ville de Strasbourg (plus de 12 millions en 2018).

Les problématiques rencontrées par les bas-rhinois accueillis dans les UTAMS, par ordre d'importance, sont identiques à l'année précédente pour les deux premières :

1. la gestion quotidienne (46% des entretiens réalisées au 1er semestre 2019 ont abordé cette problématique) : gestion budgétaire, gestion administrative, accès aux droits, aide financière, aide en nature, surendettement, urgence alimentaire, transport, accès à la culture ;
2. le logement (18%) : accès au logement, maintien dans le logement, urgences, aides au paiement des factures de fluides et d'énergie, expulsions, prévention par l'accompagnement budgétaire et par des actions spécifiques avec les bailleurs ;

En 2017, la troisième problématique rencontrée concernait l'insertion professionnelle. Or en 2018, l'enfance occupe une place prépondérante (tendance qui se confirme en 2019) :

3. 13% d'entretiens réalisés au 1er semestre 2019 concernaient la thématique enfance – famille : soutien à la parentalité, actions de prévention, soutien financier dans le cadre d'un projet éducatif, évaluation des informations préoccupantes, décisions de mise en place et de mise en œuvre de mesures administratives (action éducation à domicile), enquêtes préalables à l'adoption ;

4. 9% à l'insertion professionnelle : accompagnement des bénéficiaires du RSA, fonds d'aide aux jeunes ;
5. La santé prend une place croissante avec 8% d'entretiens concernés par cette problématique sur la période précitée : l'action des professionnels sociaux et médico-sociaux est essentielle dans l'accès aux droits et aux soins. Cette prise en charge s'est renforcée avec le déploiement de l'équipe mobile santé précarité sur l'ensemble des territoires, dans le cadre de la stratégie santé du Département.

En 2018, 212 personnes ont été rencontrées au sein d'un centre médico-social ; 116 visites à domiciles ont été effectuées et 62 accompagnements physiques pour un acte de soin ont été réalisés. Avec la généralisation de cette offre de service en 2019 (expérimentale sur une partie du territoire en 2018), durant le 1er semestre 2019, 205 personnes ont été rencontrées au sein d'un centre médico-social, 105 visites à domiciles ont été effectuées et 137 accompagnements physiques pour un acte de soin ont été réalisés.

6. Une problématique également abordée par les professionnels concerne l'aide à la personne (6%). Cela regroupe : les conflits conjugaux, familiaux, la lutte contre l'isolement, le maintien à domicile, la vulnérabilité...

Afin de répondre au plus près des besoins des bas-rhinois, il est proposé en 2020, une refondation du travail social autour de l'accueil et de l'accompagnement afin de répondre au mieux aux évolutions sociétales:

- par le déploiement d'écrivains publics numériques en proximité sur les territoires, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté ;
- par le déploiement d'accueils en proximité multi partenariaux afin de renforcer une réponse de 1er niveau convergente.

Des recettes au titre des logements d'urgence gérés par l'UTAMS

Les montants proposés en recettes pour 2020 proviennent des deux logements d'urgence situés à Neuwiller-les-Saverne qui sont gérés par l'Unité territoriale d'action médico-sociale Ouest. La moyenne annuelle d'occupation pour ces 5 dernières années est de 5132 nuitées pour une redevance de 6 euros par jour. Les ménages accueillis sont des personnes étant dans l'obligation de quitter leur logement sans délai (violences familiales) ou déjà sans domicile à leur arrivée sur le territoire Ouest. La gestion et l'entretien du logement ainsi que l'accompagnement social des ménages sont réalisés par l'UTAMS du territoire Ouest.

Pour 2020, le montant attendu des recettes est fixé à **3 254 €**.

11020 - Centres médico-sociaux (subventions d'investissement aux Communes)

Aucune subvention d'investissement n'a été attribuée en 2019. Le projet de budget ne prévoit pas de crédits de paiement en 2020. Une autorisation de programme de 40 000 € est toutefois prévue en cas de travaux réalisés par une Commune dans des locaux affectés au Département.

11030 - Création, extension et réhabilitation des centres médico-sociaux

Des travaux au sein du centre médico-social de Wissembourg sont prévus durant l'année 2020.

Il est proposé un crédit de 50 000€ pour cette action.

13010 – Actions de prévention

Les professionnels des UTAMS mettent en œuvre la politique départementale d'action sociale de proximité. Au-delà de la mise en œuvre des dispositifs d'action sociale, le service proposé est plus large et vise à accueillir, écouter, informer, orienter tous les Bas-Rhinois et à accompagner les plus fragiles d'entre eux au travers de l'offre de service suivante :

1. l'accueil : il s'agit d'écouter l'utilisateur, de comprendre la nature de sa demande sociale, de l'informer et de l'orienter le cas échéant vers d'autres partenaires ou acteurs ;
2. le diagnostic social : lorsque la situation le nécessite, une évaluation de la situation de l'utilisateur est réalisée et débouche sur un plan d'action ;
3. le traitement : celui-ci consiste en la mise en œuvre du plan d'action.

L'accompagnement des personnes n'est pas exclusivement individuel, il est également mené au travers d'actions collectives. L'action collective est un mode d'intervention en travail social qui favorise la mise en place de réponses plus globales au profit d'utilisateurs rencontrant des difficultés sociales similaires. Elle repose sur la participation des usagers et permet, en y associant les partenaires locaux, d'inscrire le territoire dans une démarche de développement social.

Il s'agit d'une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Le développement social local constitue un axe fort du plan départemental d'action sociale de proximité adopté en mars 2017 par l'Assemblée plénière (CD/2017/016) du 20 mars 2017.

La méthode est déployée sur le territoire départemental, dont des exemples non exhaustifs sont présentés ci-dessous :

L'UTAMS SUD a reconduit une **action en faveur de la parentalité**, à l'instar de celle initiée en 2017. Partant du postulat que chaque parent souhaite le meilleur pour son enfant, et qu'il méconnaît peut-être les structures éducatives, de loisirs, sportives, culturelles sur son secteur, des ateliers ont été construits dans un souci de favoriser cette mise en relation :

7. Sur le plan éducatif, un module relatif à "Redécouvrir l'école à l'école",
8. Sur le plan culturel, organisation : d'ateliers « arts plastiques » en partenariat avec l'ESAT Evasion, de la découverte d'une salle de spectacle (Tanzmatten) et d'un spectacle, de la découverte commentée au travers d'un circuit des œuvres exposées dans la ville.
9. Un module consacré aux loisirs et au sport.

Dans le cadre du **projet éducatif partagé et solidaire**, un travail de maillage territorial s'est mis en place dans la Vallée de la Bruche permettant de réunir en avril 2019 plus de 70 partenaires, professionnels et élus autour du repérage de situation d'enfants en danger ou en risque.

En 2020, 150 instituteurs feront également l'objet d'un **parcours de formation** co construit autour de l'enfance en danger diligenté par les services du Département. Ces actions visent à permettre de repérer des situations de famille en difficulté et de proposer des mesures de prévention. Cette activité nécessite un investissement conséquent de l'ensemble des professionnels de l'action sociale de proximité.

L'équipe mobile santé précarité réalise sur l'ensemble du territoire départemental des actions collectives de promotion et d'éducation à la santé pour favoriser les comportements propices à la santé. Elle intervient, grâce aux partenariats mis en place avec les Missions locales dans des groupes de jeunes (en Garantie jeunes) et a rencontré, dans ce cadre, 649 jeunes en 2018.

Le partenariat avec les **missions locales** dépasse le champ de la santé et le seul public de jeunes en garantie jeunes. En effet, il est proposé à l'ensemble des jeunes reçus en Missions Locales, dans différents territoires, des rencontres avec les professionnels des UTAMS, afin de favoriser leur accès aux droits sociaux et leur accompagnement social. Cette approche globale complémentaire, expertise en insertion professionnelle par les missions locales et expertise sur l'autonomie sociale par les UTAMS, permet de faciliter l'insertion vers l'emploi ou la formation de ce public. Ce partenariat a en effet permis d'amorcer le suivi pour de jeunes adultes qui n'auraient pris l'initiative de venir vers le service social et ainsi de prévenir une dégradation des situations.

Il est proposé au Conseil Départemental d'inscrire les crédits pour le développement d'actions collectives et de développement social au sein des UTAMS à hauteur de **8 500 €**.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2020 des axes d'intervention 110-Accueil du public en territoire et 130-Accompagnement du public en territoire.

Strasbourg, le 27/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY